

COMMUNE DE HEILTZ LE MAURUPT

Séance du lundi 17 octobre 2022

Date de la convocation: 11/10/2022

Membres en exercice : 10 *L'an deux mille vingt-deux et le dix-sept octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Claudine DUBECHOT,*

Présents : 10 **Présents :** Claudine DUBECHOT, Philippe MUNEUX, Martine BARTHELEMY, Martial CHOMPRET, Maxime ALASONATTI,

Votants : 10 Karine PIGUET, Virginie BAILLY, Odile PETIT, Stéphane HETTE, Mélanie MUNEUX

Représentés:
Excusés:
Absents:
Secrétaire de séance: Maxime ALASONATTI

Objet : LOCATIONS DE SALLES - DE_2022_032

Considérant la délibération du 28 mars 2022 n°2022_18 définissant les tarifs de location,
Considérant le tarif de nettoyage non prévu pour la location de la salle pour tous, et le tarif inchangé pour la location de la salle des fêtes,
Madame le Maire propose de revaloriser les tarifs,

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- de prévoir un tarif de 100 euros pour le nettoyage de la grande salle
- de prévoir un tarif de 70 euros pour le nettoyage de la salle pour tous
- d'appliquer ces nouveaux tarifs à compter du 1 janvier 2023, et de modifier les conventions de location.

fait à Heiltz le Maurupt, le 17 octobre 2022

le maire
Dubéchet Claudine

